

# REPUBLIQUE FRANCAISE

# MAIRIE DE SOMBACOUR

## Compte rendu de la séance

### Conseil municipal de Sombacour

### Du 8 Juillet 2022

#### **Membres présents :**

Mesdames GUY Fabienne, GUYON Michèle.  
Messieurs ROGNON Vincent, KALLAL Ahmed, PRENCIPE Michel, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice, AMEIL Michaël, HENRIET Noël.

#### **Membres absents excusés :**

Monsieur Alain BAUD ;  
Monsieur Jacques BAUD qui donne procuration à Noël HENRIET.

**Secrétaire de séance :** Monsieur AMEIL Michael.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.  
La séance se déroule à la mairie.  
Début de séance à 20h05.

## **1–APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 2 juin 2022**

Le compte-rendu du 2 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

## **2 – CONVENTION SACTOM**

A la suite de la construction de la nouvelle station d'épuration mise en service le 9 mars 2022, il convient de signer une nouvelle convention pour définir les conditions financières relatives à l'exploitation des installations d'épuration des eaux usées des habitants des 3 communes du Val d'Usiers et aux investissements. Le SACTOM assure la maîtrise d'ouvrage des installations de traitement. Le Syndicat sera responsable des performances des installations et prendra toutes les décisions permettant d'assurer leur bonne exploitation et leur bon fonctionnement.

La répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement se fera entre les 3 communes selon le principe de prise en compte du nombre d'habitants.

Le Conseil municipal valide cette convention et donne pouvoir au Maire pour la signer.

L'inauguration de la station aura lieu le 7 septembre à 18h00 et sera ouverte à la population.

### **3 – FRAIS EN CAS D'EXTENSION DE VOIRIE POUR DES PROJETS PRIVÉS**

La mise en place d'une délibération pour la participation aux frais d'extension de réseaux pour des projets privés est à l'étude. Une décision sera prise ultérieurement.

- Enedis a fait parvenir à la commune une convention de servitude pour l'alimentation basse tension du projet du Carré de l'Habitat rue du Stade par un câble souterrain. Cela représente 65 mètres de lignes, une largeur de 40 cm de tranchée, 400 volts. Une indemnité de 20 € sera versée à la commune. Ces travaux sont à la charge du Carré de l'Habitat.

### **4 – ARROSAGE DES FLEURS EN PERIODE ESTIVALE**

L'arrosage des fleurs sera assuré par les élus selon la répartition suivante :

- ✓ 16-17 juillet : Vincent Rognon et Michaël Ameil ;
- ✓ 23-24 juillet : Ahmed Kallal ;
- ✓ du 25 au 31 juillet : Frédéric Toubin ;
- ✓ du 1<sup>er</sup> au 7 août : Noël Henriet et Michel Prencipe ;
- ✓ du 8 au 14 août : Ahmed Kallal ;
- ✓ 15-16 août : Michèle Guyon ;
- ✓ 19-20 août : Michèle Guyon ;
- ✓ 27-28 août : Vincent Rognon et Michaël Ameil ;
- ✓ 3-4 septembre : Frédéric Toubin.

## **5 – TRAVAUX AU MONT CALVAIRE**

Michèle Guyon et le Maire ont rencontrés une personne de la Fondation du Patrimoine. A la suite de cette visite, un tableau récapitulatif a pu être établi. 2 architectes l'ont rempli.

L'estimation du montant des travaux avec les études représente 150000 € à 200 000 €.

Des subventions pourront être obtenues : 30 % des monuments historiques, 30 % du Conseil départemental, une subvention de la DRAC.

Des souscriptions vont être lancées par le biais de la Fondation du Patrimoine. Des flyers seront réalisés.

La commune se permet de lancer une souscription car au regard de sa situation financière, il est difficile de supporter le reste à charge de ces travaux. Le Mont Calvaire est une richesse pour le patrimoine de la commune.

Les comptes de la collectivité sont consultables sur [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) rubrique collectivités / consulter les comptes de ma collectivité.

Une réunion de commission sera organisée pour choisir l'architecte. Les travaux de mise en sécurité et le diagnostic seront nécessaires.

## **6 – PEDT**

Le PEDT a été envoyé en juin 2021 et validé le 7 juin 2022. Il a été établi par un comité de pilotage et il est consultable en mairie.

Tout se déroule bien, on note la bonne intégration de tous les professionnels pour s'occuper des enfants.

De nombreuses activités sont organisées grâce au soutien de l'association Val'école.

## **7 – SERVICE CIVIQUE**

Le recrutement est prévu en septembre.

Un espace en ligne a été ouvert, la rubrique est dénommée « Promouvoir l'expression des jeunes via le Multimédia ».

Une annonce a été postée dans l'espace employeur.

Le référent est Michèle Guyon.

Le tuteur opérationnel est Fabien Mersch.

## 8 – QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Infotuto : Olivier LOMPO de Goux-les-Usiers préside l'association nationale Infotuto. Une demande est faite à la mairie pour une salle afin de pouvoir présenter tous les services qu'il propose et ce qu'il peut apporter à la population. Le Conseil municipal propose le prêt de la salle de réunion de la mairie (rez-de-chaussée) de septembre à décembre le mercredi et le samedi. En cas de formations, la salle sera louée.
- ❖ Logement vacant : Mr et Mme Tournier quittent le logement communal situé 9 rue de la Poste au 1<sup>er</sup> octobre. Le logement représente 120 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux avec 3 chambres, une cave, un garage commun, chauffage au fioul.
- ❖ Départ du Sous-Préfet : Le Sous-Préfet part à Guingamp. Il sera remplacé par Monsieur Onimus fin juillet.
- ❖ Changement des noms de rues à Goux-les-Usiers / Commune nouvelle : La Route du Val remplacera la Grande rue, la rue de la Forêt deviendra la rue des Sapins, la rue de la Fontaine deviendra la rue du Lavoir.
- ❖ Fête des pères, fête des mères : une centaine de mamans ont participé à la fête des mères et 30 papas ont participé à la fête des pères.
- ❖ Prix cycliste de Sombacour : le Vélo club de Pontarlier organise une course cycliste à Sombacour le dimanche 17 juillet, avec buvette et petite restauration vers la mairie. Les courses débuteront à 9h00 et se termineront à 17h00. Les départs seront donnés rue de l'Eglise.
- ❖ Passage de voitures anciennes : environ 50 véhicules anciens traverseront la commune le 3 septembre à 15h06. Ils arriveront de Bians-les-Usiers, monteront la rue de Miville et prendront la direction de Chaffois.
- ❖ Commune nouvelle : prochain COPIL le 15 septembre à 20h00 à la salle des fêtes de Sombacour.
- ❖ Maison de Santé : l'inauguration aura lieu le 20 septembre à 19h00, portes ouvertes à la population.
- ❖ Sombac'fouille : elle sera organisée le 28 août prochain.
- ❖ Feux d'artifices : ils auront lieu à Bians le 15 juillet avec bal et concert.
- ❖ Eau : passage en alerte renforcée.

La séance est levée à 22h50

Prochaine réunion le vendredi 2 septembre 2022 à 20h00